

En Vendée, ils payent pour des travaux qui n'ont jamais ou que partiellement été réalisés

Un collectif s'est créé à Champagné-les-Marais (Vendée), regroupant une dizaine de personnes qui ont avancé des frais pour des travaux de maçonnerie... qui n'ont jamais eu lieu.



Un collectif s'est créé à Champagné-les-Marais (Vendée), regroupant une dizaine de personnes qui ont avancé des frais pour des travaux de maçonnerie... qui n'ont jamais eu lieu (Photo d'illustration). | ARCHIVES OUEST-FRANCE...

Ouest-France [Flora CHAUVEAU](#). Publié le 14/06/2024 à 17h32

Dans la pièce, l'émotion est palpable. Ils sont six, ce jour-là, à s'être réunis pour nous raconter ce qui les obsède jour et nuit, depuis des mois. À chaque fois, l'histoire est à peu près semblable. La première à nous la raconter est Doriane Savineau. « **Nous avons sollicité un copain maçon pour des travaux à l'extérieur de notre maison : la toiture, un terrassement pour la véranda et la piscine, un mur de clôture. On avait confiance en lui. On a donné 50 % d'acompte et on a fait des virements en espèces, parce qu'il nous disait qu'il en avait besoin pour acheter les matériaux et que c'était compliqué pour lui en raison de l'inflation. Son père est venu pour faire le terrassement.** » Puis, plus de nouvelles, depuis un an. Doriane a payé 18 800 € pour des travaux qui n'ont pas été faits.

« **J'ai avalé le truc, moi !** »

Brigitte (1) souhaitait régler des problèmes d'humidité d'un mur de sa maison. Elle a contacté le même maçon en octobre 2022, lui a versé 50 % du montant et a aussi payé des matériaux. « **Au bout de plusieurs mois, toujours rien.** » Après de nombreux coups de téléphone, « **cinq mois plus tard, il est venu et a creusé un fossé sur les**

trois quarts de ma maison. Et c'est tout ». Des tuyaux d'évacuation et un portail ont été cassés, raconte-t-elle. Depuis, le fossé est toujours ouvert et les problèmes d'humidité, pas résolus. Elle y a laissé 4 500 €.



Dans le jardin de l'un des membres du collectif, les fondations creusées d'un garage sont restées telles quelles. | OUEST-FRANCE

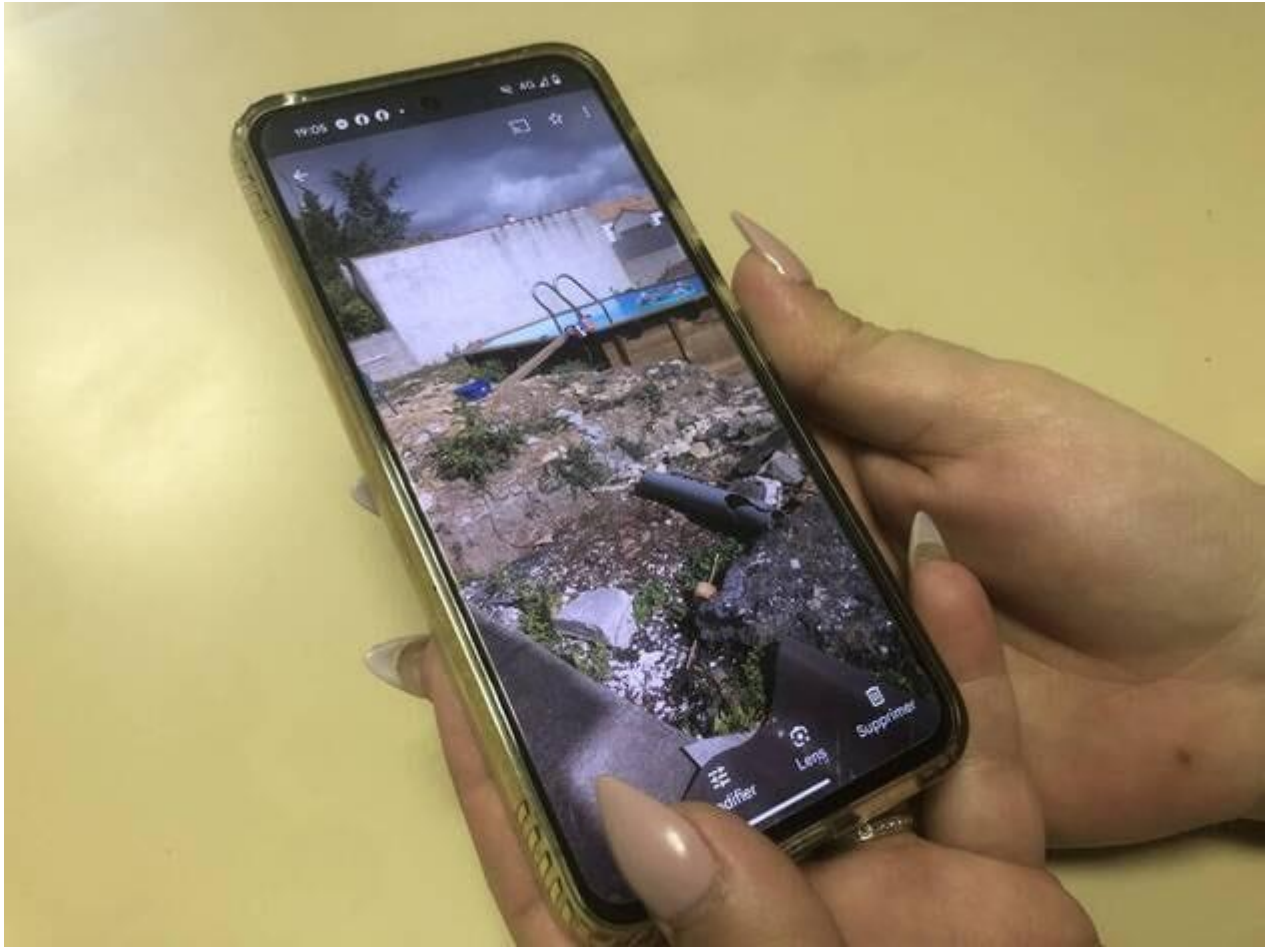
Cédric et Sophie, eux, ont payé 15 000 € pour ce qui devait être la construction d'un garage et d'une terrasse. « **Son frère est venu, a creusé les fondations du garage.** » Puis, plus rien. « **On a contacté un autre maçon. Mais il ne viendra que l'année prochaine. Et ce ne sont pas les mêmes prix !** » Tous se sentent pris au piège. Comme Jean-Philippe, qui dit pourtant « **s'être méfié** ». Mais il perd lui aussi 14 500 €, plus 3 500 € de matériaux, pour plusieurs travaux sur sa propriété. « **Il m'a dit que tous les matériaux augmentaient à cause de l'inflation. J'ai avalé le truc moi ! On voyait ça partout aux infos.** » Il avait préparé le chantier en retirant toutes les tuiles du toit du garage. Le maçon n'est jamais revenu.

Profitez-vous de vos avantages abonné(e)s ?

Places de concerts, de matchs, livres... ils vous attendent sur LaPlace [J'y vais](#)

Elle a dû remettre en vente son terrain

Océane, enfin, raconte le projet abandonné de construire deux logements locatifs sur son terrain. Le maçon, qui était un ami, devait venir faire la dalle, monter les murs et même faire la charpente. Seules les fondations ont été creusées. Elle a avancé 35 000 € de matériaux. Depuis, elle a dû laisser tomber son projet et remettre en vente son terrain, « **à contrecœur, mais ce n'était plus possible financièrement** ».



Un autre chantier qui n'a pas été terminé, à Champagné-les-Marais.

En discutant, entre voisins, ils se sont rendu compte qu'ils n'étaient pas seuls. À dix, ils ont créé un collectif et ont déposé plainte en octobre 2023 (certains avaient déjà déposé plainte de leur côté) pour escroquerie. Ils estiment qu'ils sont beaucoup plus à être dans la même situation. Ils demandent à être remboursés de leurs frais. Mais depuis, ils n'ont aucune nouvelle. « **Psychologiquement, c'est très difficile**, confient les membres du collectif. **On se sent abandonnés.** » Contacté, le professionnel en question n'a pas donné suite à nos sollicitations.

(1) Certains membres du collectif n'ont pas souhaité donner leur nom de famille

Dupés par un maçon, ils créent un collectif

Un collectif s'est créé à Champagné-les-Marais, regroupant une dizaine de personnes qui ont avancé des frais pour des travaux de maçonnerie... Qui n'ont jamais, ou partiellement, eu lieu.

L'histoire



Un drain devait être posé le long de ce mur humide. Rien n'a été fait, seulement un trou.

(PHOTO: QUEST-FRANCE)

Dans la pièce, l'émotion est palpable. Ils sont six, ce jour-là, à s'être réunis pour nous raconter ce qui les obsède jour et nuit, depuis des mois. À chaque fois, l'histoire est à peu près semblable. La première à nous la raconter est Doriane Savineau. « Nous avons sollicité un copain maçon pour des travaux à l'extérieur de notre maison : la toiture, un terrassement pour la véranda et la piscine, un mur de clôture. On avait confiance en lui. On a donné 50 % d'acompte et on a fait des virements en espèces, parce qu'il nous disait qu'il en avait besoin pour acheter les matériaux et que c'était compliqué pour lui en raison de l'inflation. Son père est venu pour faire le terrassement. » Puis, plus de nouvelles, depuis un an.



Dans le jardin de l'un des membres du collectif, les fondations creusées d'un garage sont restées telles quelles.

(PHOTO: QUEST-FRANCE)

Doriane a payé 18 800 € pour des travaux qui n'ont pas été faits.

« J'ai avalé le truc, moi ! »

Brigitte (1) souhaitait régler des problèmes d'humidité d'un mur de sa maison. Elle a contacté le même maçon en octobre 2022, lui a versé 50 % du montant et a aussi payé des matériaux. « Au bout de plusieurs mois, toujours rien. » Après de nombreux coups de téléphone, « cinq mois plus tard, il est venu et a creusé un fossé sur les trois quarts de ma maison. Et c'est tout ». Des tuyaux d'évacuation et un portail ont été cas-

sés, raconte-t-elle. Depuis, le fossé est toujours ouvert et les problèmes d'humidité, pas résolus. Elle y a laissé 4 500 €.

Cédric et Sophie, eux, ont payé 15 000 € pour ce qui devait être la construction d'un garage et d'une terrasse. « Son frère est venu, a creusé les fondations du garage. » Puis, plus rien. « On a contacté un autre maçon. Mais il ne viendra que l'année prochaine. Et ce ne sont pas les mêmes prix ! » Tous se sentent pris au piège. Comme Jean-Philippe, qui dit pourtant « s'être méfié ». Mais il perd lui aussi 14 500 €, plus 3 500 €

de matériaux, pour plusieurs travaux sur sa propriété. « Il m'a dit que tous les matériaux augmentaient à cause de l'inflation. J'ai avalé le truc moi ! On voyait ça partout aux infos. » Il avait préparé le chantier en retirant toutes les tuiles du toit du garage. Le maçon n'est jamais revenu.

Océane, enfin, raconte le projet abandonné de construire deux logements locatifs sur son terrain. Le maçon, qui était un ami, devait venir faire la dalle, monter les murs et même faire la charpente. Seules les fondations ont été creusées. Elle a avancé 35 000 € de matériaux. Depuis, elle a dû laisser tomber son projet et remettre en vente son terrain, « à contrecœur, mais ce n'était plus possible financièrement ».

En discutant, entre voisins, ils se sont rendu compte qu'ils n'étaient pas seuls. À dix, ils ont créé un collectif et ont déposé plainte en octobre 2023 (certains avaient déjà déposé plainte de leur côté) pour escroquerie. Ils estiment qu'ils sont beaucoup plus à être dans la même situation. Ils demandent à être remboursés de leurs frais. Mais depuis, ils n'ont aucune nouvelle. « Psychologiquement, c'est très difficile, confient les membres du collectif. On se sent abandonnés. » Contacté, le professionnel en question n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Flora CHAUVEAU.

(1) Certains membres du collectif n'ont pas souhaité donner leur nom de famille.